



Collège les Dauphins
595 Route de La Bourbre
38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN
Tél. : 04 74 97 59 43
Fax : 04 74 97 38 08
Ce.0382621T@ac-grenoble.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES
FIN D'ANNEE
Parents élèves de 3^{ème}

Le 04 Juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes concernant la fin de l'année.

Calendrier de fin d'année

- **Orientation : fin des Conseils de classe. Tous les parents doivent se connecter sur Téléservices afin d'accuser réception des décisions finales du Conseil de classe. ATTENTION** les conseils de classe ne correspondent pas à la fin des programmes et activités pédagogiques.
- **Mercredi 19/06 matin : épreuve orale du brevet des collèges**
- **Vendredi 28/06 : le collège sera fermé.** Accueil des futurs 6^{ème} et préparation des salles pour le Brevet
- **Lundi 1^{er} juillet et mardi 02/07 : Epreuves du DNB.**
- **Mardi 2 juillet : restitution des manuels** Chaque élève devra rapporter ses propres manuels au complet et découvrir chaque manuel (*si la couverture est abîmée uniquement*)
- **Bal des 3^{èmes} : date pressentie mardi 2 juillet en soirée.** L'organisation est en cours
- **Mercredi 03/07 :** le collège sera fermé (constitution des classes)
- **Jeudi 04/07 et vendredi 05/07 :** les élèves seront accueillis par la Vie scolaire de 08 h 30 à 15 h 50 (Bus à 16 h) pour ceux qui le souhaitent. ATTENTION : l'accueil le 05/07 se fera jusqu'à midi. **Coupon d'inscription ci-joint à compléter impérativement** par tous les élèves et à remettre au **Professeur Principal au plus tard le Jeudi 20/06.**



Les règles de facturation de la demi-pension sont fixées par le département et fonctionnent sous forme de forfait trimestriel jusqu'à la date officielle des vacances scolaires soit le vendredi 05/07/2023 au soir. Ainsi, aucune remise d'ordre ne sera effectuée si votre enfant n'est pas présent au collège jusqu'au 05/07/2023, à l'exception du 28 juin.

Résultats d'affectation et inscription au lycée

Résultats de l'affectation : à partir de mercredi 26 juin 14h30. Les résultats seront consultés par les élèves et leurs parents via le service en ligne affectation. Le collège informera les élèves non affectés.

Inscription au lycée : à partir de mercredi 26 juin 14h30 : début de la télé inscription et de l'inscription en lycée.
Attention : Voie professionnelle (2PRO et 1.CAP) : En cas de non inscription le 1^{er} juillet à 12h, la place sera considérée comme vacante.!!!!

Bien-vivre ensemble

Les élèves doivent jusqu'à la fin de l'année avoir un **comportement permettant de bien-vivre et travailler ensemble.**

- **Tenue vestimentaire correcte et adaptée à un lieu d'enseignement :** « haut » couvrant le ventre, short de bain interdit, chaussures tenant aux pieds (tong, claquettes interdites)
- Présence au collège, travail effectué, écoute attentive en classe, respect des adultes... doivent être irréprochables. Le Règlement Intérieur s'applique jusqu'au 05/07/24

Nous souhaitons une belle fin d'année et de réussite à tous nos élèves de 3^{ème}.

L'équipe de Direction



Coupon réservé aux élèves de 3^{ème} à remettre impérativement par tous les élèves au professeur Principal qui transmettra à la Vie scolaire au plus tard le 20 juin

Norm (s) :
Prénom (s) :
Responsable (s) de l'élève :inscrit en classe.....

Nous constatons chaque année, que de nombreux élèves sont absents la semaine de juillet sans que nous ayons la possibilité matérielle et humaine d'appeler toutes les familles. Ainsi, afin de pouvoir réagir rapidement sur des absences « non autorisées » par les parents, je vous demanderai de renseigner le coupon suivant.

Mon enfant sera présent au collège le : (entourez les jours de présence)

04 juillet : 8h30 à 15h50

05 juillet : 8h30 à 12h

Mon enfant ne sera pas présent au collège les 04 et 05 juillet

Fait à Le.....

Signature du (ou des) responsable (s) légal (aux) :